

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| O Réclamation | : contact@mupras.com |
| O Prise en charge | : pec@mupras.com |
| O Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

182430

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 2529

Société : Retraite RAN

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : EL JOURBADUI MOHAMED

Date de naissance : 01.01.1952

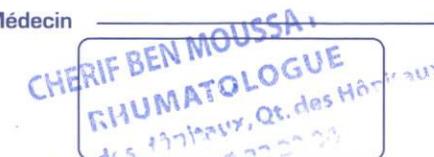
Adresse : QUARTIER RAHMAVI RUE 21 N° 53

SPOT MOUNEN CASABLANCA

Tél. : 06 53 35 69 37 Total des frais engagés : 676,40 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 08 Oct 2023

Nom et prénom du malade : La jounada fed Age:

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie :

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca Le : 08/10/2023

Signature de l'adhérent(e) :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Nature des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant la Paiement des Actes
06 Octo 2023		2	3000,00	INPE=097026322 CHEQUE EN COURS D'ACHAT INFORMATIQUE, INFORMATIQUE AUX

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
Pharmacie RAHMANI Dr. FILALI ILHAM Lot Rahmani Rue 14 N° 76 Sidi Moumen Casablanca Tél : 05 22 72 89 88 INPE : 092049899	06/10/2023	376,40

ANALYSES - RADIographies

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	CCEFFICIENT DES TRAVAUX					
MONTANTS DES SOINS									
DEBUT D'EXECUTION									
FIN D'EXECUTION									
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE				CCEFFICIENT DES TRAVAUX				
		H	25533412	21433552					
		D	00000000	00000000					
			00000000	35533411					
			11433553	B					
				G					
MONTANTS DES SOINS									
DATE DU DEVIS									
DATE DE L'EXECUTION									
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS					VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION				

Dr. Hasnaa CHERIF BEN MOUSSA
Rhumatologue

Maladies des Os-Articulations
Colonne Vertébrale - Muscles
et Tendons

Tél. Fax : 05.22.22.23.04

Sur Rendez-vous



د. حسناء شريف بن موسى
أخصائية في الروماتيزم
أمراض العظام و المفاصل
و العمود الفقري و العضلات

الهاتف / الفاكس : 05.22.22.23.04

بالموعظ

Casablanca, le : 06 Octo 2023 الدار البيضاء ، في :

El Jem 5-001
Rahman

141,10

1 Lyc S.V 20

Pharmacie RAHMANI
Date : 06/10/2023
14:524

18,00 Pharmacie RAHMANI
Dr. FILALI ILHAM
Lot Rahmani Rue 14 N° 76
Sidi Moumen Casablanca
Tél : 05 22 12 89 88
INPE : 092049899
ACP

Pharmacie RAHMANI
Dr. FILALI ILHAM
Lot Rahmani Rue 14 N° 76
Sidi Moumen Casablanca
Tél : 05 22 12 89 88
INPE : 092049899
ACP

3 28,80 Vitamine Pol
ACP CHERIF BEN MOUSSA,
RHUMATOLOGUE
44, Rue des Hôpitaux (En Face des Urgences du CHU Ibn Rochd) 3ème Etage - Tél. Fax: 05.22.22.23.04

05.22.22.23.04 ، زنقة المستشفيات (امام مستعجلات ابن رشد) الطابق الثالث - الهاتف الفاكس : 44
44, Rue des Hôpitaux (En Face des Urgences du CHU Ibn Rochd) 3ème Etage - Tél. Fax: 05.22.22.23.04
E-mail : hasnaab5@hotmail.com البريد الإلكتروني :

4. Ode-S

99,00 DGP sur an 600

5.
29,50

Doltram

DGP au Seson

6. Relaxium fe

376,00

CHERIF BEN MOUSSA
RHUMATOLOGUE

Rue des 17 Martyrs, Qt. des Martyrs
Tél : 05 22 22 27 08

Pharmacie RAHMANI
Date : 06/10/2029
N° : 14525

LOT 211264
EXP 04/2024
PPV 99.00DH

EDES 20mg
28 gélules

ITANEVIL® FORT 100 mg
30 comprimés pelliculés

118001100088

Pharmacie RAHMANI
Dr. FILALI ILHAM
Lot Rahmani Rue 14 N°76
Sidi Moumen Casablanca
Tél : 05 22 72 89 88
INPE : 092049899

PPV
LOT
PER

28,80

118000180593

Doltram®
Paracetamol / Transadol®
325 mg/37,5 mg
20 Comprimés pelliculés

Lyrica® 25 mg - 56 gélules
PPV : 141,10 DH

6 118001170647

LOT : M1034
PER : 04/2025
PPV : 78,00DH

Aflamic 15 mg
20 Comprimés
Deva Pharmaceutique

6 118000410522